

Réf. 132.01/1

Requalification du Bourg - résultats du concours d'architecture

Fribourg, le 25.06.2015 – Le 25 juin 2015, le Conseil communal de la Ville de Fribourg a rendu public les résultats du concours d'architecture pour la requalification du quartier du Bourg. C'est le studio Montagnini-Fusaro basé à Venise qui a suscité l'unanimité du Jury, tant pour le concours de projet que le concours d'idées. Les projets feront l'objet d'une exposition publique du 29 juin au 8 juillet, dans la grande salle de la Grenette, Place Notre-Dame 4.

Le Jury s'est réuni les 11 et 12 juin sous la présidence de M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic. Sur les 27 projets déposés, un seul ne respectait pas tous les critères fixés et a dû être retiré. A l'issue des deux tours de délibération, le Jury a décidé à l'unanimité de choisir le projet RECIT de l'équipe Montagnini-Fusaro et de le recommander à la Ville de Fribourg, Maître de l'ouvrage. Alors que le concours de projet et le concours d'idées auraient pu être remportés par des lauréats distincts, le bureau italien est recommandé tant pour le mandat de projet que pour développer un plan guide pour le périmètre du concours d'idées. Les dossiers ont été déposés de manière anonyme ; le Jury s'est ainsi prononcé sur la qualité des dossiers et non sur des bureaux ou architectes.

Le Jury a apprécié l'attitude générale des projeteurs, ainsi que les propositions pour le nouvel aménagement, tant autour de la Cathédrale que pour l'ensemble du site. La simplicité du revêtement proposé est un renoncement courageux à l'envie de « décorer » les alentours de la Cathédrale, les places et les rues du Bourg.

Concernant le projet d'agrandissement du parking de la Grenette, le Jury a apprécié la précision de la proposition, qui prévoit une desserte par tunnel et trémies en enfilade sur la rue du Pont-Muré, tout en relevant de la nécessité de faire évoluer le projet avec les partenaires concernés. Le parking est prévu sur 9 niveaux avec ascenseur pour les niveaux inférieurs à un usage privé.

Le Conseil communal a validé le choix du Jury durant sa séance du 22 juin 2015. Le bureau lauréat se verra maintenant attribuer le mandat d'études et de réalisation d'espaces publics sur le périmètre des abords directs de la Cathédrale et du Pont de Zaehringen. Dans un deuxième temps, un plan guide sur l'ensemble du périmètre sera aussi élaboré.

Exposition publique

Les projets déposés feront l'objet d'une exposition publique du 29 juin au 8 juillet, à la salle de la Grenette (au-dessus du restaurant Punkt), place Notre-Dame 4, selon les horaires suivants : Lu-Ve: 17h-19h ; Sa-Di: 14h-18h.

Prochaines étapes pour le concours de projet : abords de la Cathédrale

<u>Juin 2015</u>	Décision du Conseil communal pour la suite du mandat
<u>Automne 2015</u>	Développement de la phase 1 de l'avant-projet du concours de projet, en vue de l'octroi du crédit d'étude
<u>Février 2016</u>	Message au Conseil général pour l'octroi du crédit d'étude
<u>Puis</u>	Développement de l'avant-projet, du projet et de la procédure de mise à l'enquête publique ; dossier d'appel d'offres

Mi-2017 Message au Conseil général pour l'octroi du crédit d'ouvrage

Prochaines étapes pour le concours d'idées : place Notre-Dame, place des Ormeaux, autres :

Juin 2015 Validation de la démarche par le Conseil communal

2^{ème} semestre 2015 Démarche de concertation

Février 2016 Message au Conseil général pour l'octroi du crédit d'étude pour l'avant-projet Phase1 (Plan guide)

2016 Développement d'un Plan guide issu du concours d'idées en vue de l'octroi du crédit d'étude (avant-projet Phase 1)

Février 2017 Message au Conseil général pour l'octroi du crédit d'étude

2017-2018 Développement de l'avant-projet, du projet, de la procédure de mise à l'enquête publique ; dossier d'appel d'offres

Février 2019 Message au Conseil général pour l'octroi du crédit d'ouvrage

Résultats des concours

Concours de projet

1 ^{er} rang	projet RECIT	Studio Montagnini-Fusaro (Venise)	FR. 60'000 HT
2 ^e rang	Projet FREE-BOURG 1	Agence Wenker Architecture (Bercher)	FR. 35'000 HT
3 ^e rang	Projet LA BELLE AU BOURG DORMANT	Raderschallpartner AG Landschaftsarchitekten bsia sia (Meilen)	FR. 35'000 HT

Concours d'idées

1 ^{er} rang	projet RECIT	Studio Montagnini-Fusaro (Venise)	FR. 30'000 HT
2 ^e rang	Projet FREE-BOURG 1	Agence Wenker Architecture (Bercher)	FR. 20'000 HT
3 ^e rang	Projet LA BELLE AU BOURG DORMANT	Raderschallpartner AG Landschaftsarchitekten bsia sia (Meilen)	FR. 20'000 HT
4 ^e rang	Projet TAPIS DE CARRIERE	Aliende Castilla (Lausanne) & Josep Ferrando Architecture (Barcelone)	FR. 20'000 HT
Mention	Projet 52539	DEVspace sprl (Bruxelles)	FR. 15'000 HT

Le rapport du jury est disponible sur le site internet de la Ville de Fribourg www.ville-fribourg.ch (accès via le bandeau déroulant sur la page d'accueil)

Contact :

M. Jean Bourgnicht, Vice-Syndic, Président du jury, au 026 351 75 00

Mme Nicole Surchat Vial, Architecte de Ville, au 076 693 42 13